



Direction Générale des Douanes

NOTE DE SERVICE N° 39 - - - /SEPMBPE/DGD/DU 24 JUIL. 2018

Objet : Mise à niveau des agents admis aux différents concours professionnels des Douanes au titre de l'année 2017.

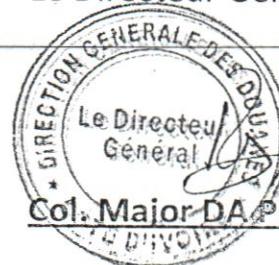
Les agents des douanes déclarés admis aux concours professionnels exceptionnels au titre de l'année 2017 suivant les arrêtés :

- N° 0441862285/MFP/DGFP/DC du 23 mai 2018,
- N° 0441830440/MFP/DGFP/DC du 07 juin 2018,
- N° 0441830427/MFP/DGFP/DC du 07 juin 2018,

portant admission aux concours d'accès aux emplois respectifs d'Administrateurs, d'Inspecteurs et de Contrôleurs des douanes sont convoqués le lundi 30 juillet 2018 à 08 heures 30 mn, à l'Ecole Nationale des Douanes pour une réunion relative à leur formation de mise à niveau.

Les chefs de service dont les agents sont concernés par cette note sont tenus de prendre toutes les dispositions utiles en vue d'assurer la continuité de leurs activités.

Le Directeur Général



Col. Major DA Pierre A.